



Châteauroux le 10/10/2014

DE L'INDRE

COMPTE-RENDU CTL DU 09/10/2014

Représentants de l'Administration : M. SISCO, Mme DESLANDES, Mme BONACA, Mme BEAUVOIS (secrétaire).

Représentants du personnel : Sylviane RENAUD, Pierre OBLIN et Marie-Caroline COMBES pour FO-DGFIP. Hervé CHAMPAGNE (CFDT) a été désigné secrétaire adjoint.

Aucune déclaration liminaire n'ayant été lue, la séance s'est ouverte à 9 h 30 à la DDFiP de l'Indre.

1/ Plan Départemental de Contrôle Interne (PDCI)

Le bilan de l'année 2013 a été présenté en même temps que le PDCI 2014, alors que 2014 touche à sa fin...

Après la présentation faite par Mme BONACA, le Directeur a lourdement insisté sur le fait que le contrôle interne devait être complètement intégré dans les missions du chef de Service et sur le fait que ces contrôles devaient être lissés dans le temps et non pas fournis à la MDRA (Mission Départementale Risque Audit) au mois de décembre. Selon le Directeur, les calendriers de restitution toujours acceptés par les chefs de services lors du dialogue de gestion, ne sont pas respectés.

Notre Direction ne semble toujours pas intégrer que les chefs de services doivent exercer, en plus de leurs missions traditionnelles, et du contrôle interne, les tâches non effectuées par les agents manquants.

Le rôle d'un chef de service étant de prioriser, ils prennent leurs responsabilités et ils priorisent...

2/ Bilan de la campagne d'impôt sur le revenu

Grand satisfecit de la Direction sur ce sujet, c'est le moins qu'on puisse dire ... Il n'y a pourtant pas de quoi se réjouir.

Le taux de télédéclaration, a augmenté de 7 %, et nous place au 11^e rang des 13 directions de l'Interrégion, avec un taux de 23,48 %. Il faudra bien que la Direction se rende compte que la télédéclaration n'est pas adaptée à la population de l'Indre et ne saurait aucunement justifier des suppressions d'emplois.

De plus, nous constatons que l'accueil téléphonique a progressé de 5 % et l'accueil physique dans les Trésoreries de pas moins de 22 % ! Selon les chiffres fournis par la Direction, il semblerait que les SIP aient enregistré 1 300 visites de moins qu'en 2013. Toutefois, malgré ces allégations, les réceptions dans les permanences extérieures n'ont pas été comptabilisées. Est-ce pour mieux les supprimer l'année prochaine, alors même que le Directeur affirme que le peu de visites ne les justifie plus et que nous n'avons plus les moyens humains d'exercer nos missions hors de nos services ?

Enfin, alors que la DGFIP se veut une administration moderne, des attaques de hackers ont conduit à la coupure pure et simple des liaisons par mail entre l'Administration et les usagers, et cela, en tout début de campagne. Nous constatons donc la limite du tout numérique.

Même si le Directeur s'est répandu en félicitations sur les agents impliqués dans cette campagne, le personnel concerné aurait davantage apprécié que la prime de campagne soit versée selon les modalités et aux dates habituelles. Il faut dire que le retard pris dépend des conclusions d'un groupe de travail qui n'en finit pas de conclure sur les diverses primes (prime de caisse, prime d'accueil et prime de campagne). C'est toujours du temps de gagné pour la Trésorerie de l'Etat, au détriment de celle des agents.

3/ Bilan de l'évaluation professionnelle

Sur 334 agents évalués, seuls 6 ont déposé un recours hiérarchique, et sur ces 6, seuls 4 ont déposé ensuite un recours en CAPL (2 A et 4B).

Concernant les recours hiérarchiques, 1 cadre B a obtenu totalement satisfaction, 1 A et 1 B ont obtenu partiellement satisfaction, et 1 A et 2 B ont vu leur demande totalement rejetée.

Concernant les recours en CAPL, 1 B a obtenu totalement satisfaction, 2 B partiellement et 1 A a vu sa demande rejetée.

Ces résultats prouvent qu'il n'est pas inutile de faire des recours hiérarchiques, et qu'il ne faut pas hésiter à se pourvoir en CAPL, voire en CAPN, puisque tous les ans, certains de nos collègues obtiennent satisfaction, quelques soient leur grade et le degré de recours.

Les élus FO-DGFiP sont là pour défendre vos intérêts. Contactez-les dès la rédaction de votre recours.

4/ Prime à la performance des cadres

Huit inspecteurs divisionnaires de classe normale non comptables et appartenant à la filière fiscale, ainsi que des inspecteurs principaux non comptables, ont pu bénéficier de la prime à la performance des cadres.

Les critères à remplir ont trait à la participation à la vie de la Direction, aux réformes et aux évolutions, ainsi que les qualités personnelles et la qualité des travaux, sans oublier la réalisation des objectifs individuels.

Un de ces cadres ne devait pas remplir ces conditions, puisqu'il n'a rien eu.

Six autres ont obtenu entre 1 et 30 points d'ACF et un particulièrement méritant a obtenu entre 31 et 50 points.

Au total, ce sont 133 points qui ont été distribués à ces personnes, soit un total de 5 161,73 € (quand même!), puisqu'un point d'ACF représente 38,81 € bruts.

5/ Point sur la situation budgétaire

Bonne nouvelle : 75 423 € représentant la réserve, et les abondements de 2^e et 3^e niveau, ont été versés. Ainsi, au 30 septembre 2014, les crédits restants permettent de couvrir les dépenses d'octobre et 95 % de celles de novembre, sauf surprises.

Les dépenses prioritaires seront les factures des petites entreprises locales et les frais de déplacement des agents C, puis B, puis A et A+. Dépêchez-vous de remplir vos états de frais de déplacement avec CHORUS FDD en évitant la crise de nerfs si vous pouvez !

Quant à ses taxes foncières, bel exemple, la DDFiP ne les paiera qu'en 2015 !

6/ Baromètre social

Il s'agissait d'un sondage IPSOS réalisé en décembre 2013 auprès de l'ensemble des agents de la DDFiP de l'Indre, et auquel 45,3 % ont répondu, soit 180 personnes.

84 % d'entre nous évaluent la quantité de stress lié au travail supérieure à 5 sur une échelle de 1 à 10. Le stress est lié à la charge de travail : 66 % considèrent travailler souvent dans l'urgence.

74 % estiment ne pas être suffisamment écoutés, et 62 %, qu'il n'est pas suffisamment porté attention à la qualité de vie au travail. 67 % considèrent que la DGFiP n'évolue pas dans le bon sens. Enfin, 50% voient leur motivation diminuer.

Malgré cela, le Directeur ne veut pas en tirer trop de significations, au prétexte que des questions similaires ont pu entraîner des réponses contradictoires. Est-ce la conclusion d'un groupe de travail composé de quelques chefs de service ?

Si les constats jugés positifs ont été largement commentés, les constats négatifs ont pudiquement été requalifiés de « marges de progrès ».

Nous tenons les résultats complets à votre disposition. Si vous êtes intéressés, abonnez-vous à notre lettre de diffusion par simple demande.

Un autre sondage devrait avoir lieu en décembre ou janvier : prenez le temps d'y répondre. Il est important d'exprimer votre ressenti.

7/ Questions diverses

- Accueil dans les CDFiP

Ce point a été largement abordé, contre toute attente, lors de l'analyse du baromètre social. Il en ressort que le groupe de travail départemental n'étant pas parvenu aux conclusions souhaitées par le Directeur, celui-ci devrait à nouveau se réunir avec des directives orientées, n'en doutons pas. Il faut savoir que l'amélioration de l'accueil du public devra se faire à coût zéro, et avec un personnel omniscient, c'est-à-dire capable de répondre à toutes les questions basiques de tous les métiers et anglophone. Si vous êtes cet agent, présentez-vous au Directeur, votre carrière est faite !

- Crédits d'auxiliaires :

Afin de palier au manque de personnel, le Délégué Inter Régional nous a octroyé 244 jours de crédits d'auxiliaires supplémentaires ainsi que 200 heures de manœuvres pour le Cadastre. Ajoutés aux 3195 jours déjà accordés, cela représente un peu plus de 2 ETP. Quand on connaît les difficultés pour recruter ce personnel temporaire avec les conditions draconiennes fixées par la Direction, ainsi que la formation, même basique, à apporter à ces agents, il aurait été plus judicieux de ne pas supprimer ces deux emplois.

- Places de parking :

Il a été rappelé que le sous-sol de la Direction comportait 25 places de parking dont 4 étaient réservées aux véhicules de service, qu'une était neutralisée car difficilement accessible et que les autres étaient occupées par les cadres de la Direction et par les agents itinérants. 41 autres places sont louées dans le parking Saint-Luc pour les autres agents de la DDFiP. Toutefois, 3 personnes restent en attente d'une place et doivent éventuellement s'arranger avec les absents afin de bénéficier des mêmes droits que leurs collègues.

- Huissiers :

Malgré l'arrivée de 2 huissiers au 1^{er} septembre, l'organisation tarde à se mettre en place. La formation, bien évidemment nécessaire pour chacun d'eux, n'est pas la seule raison de ce retard. Le manque de communication a conduit les postes comptables à continuer l'envoi de demandes de saisies. L'agent commissionné, devant initialement quitter ses fonctions au 1^{er} novembre, s'est vu confier de nouveaux dossiers. Il en résulte un stock de 700 dossiers qui ne pourront bien sûr pas être traités avant la fin du mois.

Aujourd'hui, toujours sans consignes de la Direction, les dossiers sont stockés dans l'attente de l'entrée en fonction de nos collègues.

- Fermeture de la Trésorerie de Levroux :

A notre question : « l'information selon laquelle la trésorerie de Levroux fermerait au 1^{er} janvier est-elle exacte ? » M. SISCO a répondu : « ce n'est pas à l'ordre du jour, cette question sera traitée lors du prochain CTL »

Il devrait jouer au rugby car il est très doué pour botter en touche, dommage que le tournoi des six Nations n'ait pas encore débuté !

Le prochain CTL devant avoir lieu, à priori, le 6 novembre prochain, il y a fort à parier que le processus sera largement enclenché et que quelques soient nos arguments et notre vote, cela ne changera rien à la volonté de notre Direction.

Vive le dialogue social !

Après plus de 5h00, la séance a été levée à 18h40.

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**

Centre des Finances Publiques de Buzançais

9 avenue de la République

36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>